

Pierre Allorant président du Ceser

25/01/2024

<https://veille-presse.regioncentre-valde Loire.fr/mod.php?cc=sUit3CAgsEvYsx6y-t7FSA&id=676808>

Nouvelle République Indre - Nouvelle République Loir et Cher du 25/01/2024

Nouvelle République Indre - Nouvelle République Loir et Cher du 25/01/2024

Pierre Allorant président du Ceser

S'il reste souvent méconnu du grand public, le Ceser est pourtant une instance indissociable de l'action régionale. Deuxième chambre de l'exécutif, il est notamment chargé d'éclairer, par ses analyses et ses préconisations, le conseil régional dans la mise en œuvre de ses politiques en matière économique, sociale et environnementale notamment.

Comme dans les autres régions de France, le Ceser renouvelle ses membres en ce mois de janvier 2024, pour une mandature qui se prolongera jusqu'en 2030. Ses 99 membres représentent la société civile organisée en Centre-Val de Loire : instances patronales et syndicales, monde associatif, économique, culturel, universitaire...

L'assemblée désignée sous le contrôle de la préfecture de région a été installée lundi 22 janvier dans l'hémicycle de l'hôtel de région, où siège le Ceser dans le même espace que le conseil



L'universitaire orléanais Pierre Allorant a été élu à la présidence. (Photo NR)

régional.

François Bonneau, accueillait la nouvelle assemblée pour des vœux de bienvenue. Le président de région soulignait l'importance du rôle du Ceser, « un espace de démocratie qui participe pleinement à la vie des politiques publiques régionales ».

Moyenne d'âge : 56 ans

Dans sa nouvelle composition, le Ceser est largement renouvelé avec 47 nouveaux conseillers, soit presque la moitié de l'assemblée. On est également proche de la parité avec 45 femmes sur 99 membres. La moyenne d'âge est de 56 ans. La plus jeune conseillère a 24 ans, le doyen en a 76. « Il y a un heureux métissage des regards, certains nouveaux, d'autres expérimentés, dans la nouvelle assemblée que vous formez. Si je vous encourage à développer une obsession, c'est celle de défendre l'intérêt général », soulignait la préfète de région, Sophie Brocas.

Premier acte symbolique de l'action du nouveau Ceser, l'élection du président. Deux candidats étaient déclarés : Sabine Ferrand, la présidente de l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie (Umih) dans le Loir-et-Cher, et Pierre Allorant, le doyen de la faculté de droit d'Orléans.

La présidence revenait à ce dernier, élu dès le premier tour de scrutin en recueillant 74 des 98 suffrages exprimés. Membre du Ceser depuis 2013 au titre de représentant des universités et des organismes de recherche, Pierre Allorant en était le premier vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et au sport sous la mandature précédente.

Historien du droit, passionné de sport, on connaît aussi son visage et sa voix dans les médias régionaux où il intervient régulièrement en qualité de politologue, notamment à l'occasion des soirées électorales.

Dans son propos introduisant sa candidature, Pierre Allorant avait prôné les vertus d'un Ceser en tant que « collectif au service de l'action régionale, pour accompagner les transitions, mais aussi l'accès de tous à la culture et la formation. »

Éric Richard

